Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

La Hongrie, pays sans OGM

Par Marina Soleni
Mondialisation.ca, 15 mai 2015
hu-lala.org

Région : L'Europe
Thème: Biotechnologie et OGM

A l'occasion de la journée internationale anti Monsanto, la rédaction de Hu-lala choisit de faire redécouvrir à ses lecteurs un article datant du 17 juillet 2011. A l'époque, en amont de dispositions anti-OGM prises dans la nouvelle Constitution hongroise, près d'un millier d'hectares de maïs transgéniques avaient été légalement arrachés. Aujourd'hui, cultiver des OGM reste interdit en Hongrie, mais on ne peut pas toujours garantir l'absence d'OGM sur le marché hongrois, notamment à travers les importations.ema, la rédaction de Hu-lala choisit de faire redécouvrir à ses lecteurs un article datant du 17 juillet 2011. A l'époque, en amont de dispositions anti-OGM prises dans la nouvelle Constitution hongroise, près d'un millier d'hectares de maïs transgéniques avaient été légalement arrachés. Aujourd'hui, cultiver des OGM reste interdit en Hongrie, mais on ne peut pas toujours garantir l'absence d'OGM sur le marché hongrois, notamment à travers les importations.

Article du 17 juillet 2011, signé Marina Soleni :

Dans sa nouvelle Constitution qui entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2012, la Hongrie se déclare fièrement « pays sans OGM » (organismes génétiquement modifiés). Mais pour atteindre cet objectif, le pays doit appliquer des mesures drastiques : près de 1000 hectares de maïs contaminés par des OGM ont déjà été détruits début juillet et encore 2500 hectares pourraient subir le même sort, d'après le ministre du développement rural Sandor Fazekas.

Un contrôle strict des cultures de maïs

Selon une loi votée au mois de mars 2011, le maïs cultivé en Hongrie doit être contrôlé pour vérifier l'absence d'OGM avant sa mise sur le marché. L'application de cette loi a conduit à détecter la présence d'OGM dans des cultures de maïs des régions de Fejér, Hajdú-Bihar, Baranya et Szolnok. Sur les 950 hectares déjà détruits, plus de 0,1% des semences plantées étaient contaminées. Quelques 2500 hectares où ont aussi été cultivées des semences contaminées sont inspectés par les autorités et les cultures de maïs pourraient être également détruites, a annoncé Sandor Fazekas jeudi 14 juillet à la télévision publique .

Des semences Pioneer et Monsanto accusées

Les inspecteurs ont retrouvé notamment des produits des multinationales Pioneer et Monsanto parmi les semences contaminées. L'entreprise Szigetchem Agrokémiai avait par exemple importé des semences de la filiale roumaine de Monsanto cultivées sur les 131 hectares de maïs détruits dans la région de Baranya. Un laboratoire parisien aurait pourtant effectué des tests sur les semences de Monsanto, vendues sous la marque Dekalb, et donné son feu vert pour leur commercialisation.

La Hongrie, « pays sans-OGM » : un pari difficile à tenir

Le ministère de l'agriculture et du développement régional hongrois considère que le statut « sans-OGM » est un atout stratégique pour le pays. Le secrétaire d'Etat chargé de l'agriculture Lajos Bognar a donc annoncé jeudi 14 juillet lors d'une conférence de presse que les contrôles allaient continuer et que des mesures strictes seraient prises contre les OGM. Il considère en effet que la responsabilité de contrôler l'absence d'OGM dans les semences incombe aux distributeurs de semences de maïs. En accord avec la nouvelle constitution, la prochaine étape de la lutte anti-OGM pourrait être la création d'un délit de contamination par les OGM, qui pourrait permettre de sanctionner les distributeurs de semences polluées par des OGM.

Les pertes pour l'agriculture hongroise liées à la contamination par des OGM pourraient s'élever à plusieurs milliards de forints.

L'Europe désunie face aux OGM

Au niveau européen, la Hongrie, tout comme l'Autriche, la France, la Grèce, l'Allemagne et le Luxembourg, a choisi d'utiliser la « clause de sauvegarde » inscrite dans la directive actuelle de l'UE (2001) afin d'interdire expressément la culture de certains OGM sur son sol. Mais cette position ne fait pas l'unanimité parmi les 27, comme l'a montré le conseil des ministres de l'environnement du 21 juin dernier. En effet, certains Etats considèrent que les interdictions nationales contredisent certaines règles du marché intérieur ou de l'OMC.

Toutefois, le processus de révision de la législation européenne sur les OGM progresse. Le Parlement européen a en effet adopté le 5 juillet un texte qui autorise les Etats membres à interdire ou réduire la culture d'OGM pour des motifs environnementaux, sanitaires ou même socio-économiques. Ces risques devaient jusqu'alors être évalués exclusivement par l'Autorité européenne de sécurité des aliments, ce qui conduisait à des autorisations ou des interdictions pour l'ensemble des pays de l'UE. Ce projet de modification de la législation devra maintenant faire l'objet d'un débat au Conseil.

Marina Soleni

17 juillet 2011

Voir également le communiqué de Combat Monsanto :

Marche Mondiale contre Monsanto, 25 villes de France mobilisées 23 mai 2015

La source originale de cet article est hu-lala.org
Copyright © Marina Soleni, hu-lala.org, 2015

Articles Par : Marina Soleni

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca